

Image not found or type unknown



Droit d'avoir un avocat suite à une agression

Par **idrisa**, le **10/10/2010** à **01:30**

Bonjour,
j'ai été agressé dans mon lieu de travail et mon agresseur a été arrêté. J'ai eu 21 jours d'ITT.
Mon Entreprise ne semble pas être disposé à me trouver un avocat.
Dois-je chercher et payer moi-même un avocat ou exiger que ma boite le fasse ?
merci de me répondre